

SÉANCE ORDINAIRE 20 MARS 2017 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE DIX-SEPT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR YVES LEGAULT, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES TRENTE.

Sont présents formant quorum:

Yves Legault, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, président Normand Clermont, représentant de Pointe-Calumet, vice-président Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac Alexandre Toméo, délégué pour la municipalité de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution RA 007-03-2017

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 20 MARS 2017

Il est proposé par monsieur Normand Clermont Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 20 mars 2017 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tel que présenté.

PROCÈS-VERBAL

Résolution RA 008-03-2017

2.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2017</u>

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Normand Clermont

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2017 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tel que rédigé. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

ADMINISTRATION

Résolution RA 009-03-2017

3.1 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MARS 2017</u>

Il est proposé par monsieur Normand Clermont Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement du compte présenté sur la liste établie 20-03-2017 au montant de 63 425.47 \$. La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



Résolution RA 010-03-2017

3.2 <u>DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU</u> 31 DÉCEMBRE 2016

Suite à la présentation du rapport financier pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2016 par madame Chantal Longtin, c.a. pour Cloutier + Longtin Inc., mandaté par la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes pour procéder à la vérification annuelle des états financiers;

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Normand Clermont

Et unanimement résolu que le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes approuve les états financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2016 tel que présenté. Le rapport financier est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EXPLOITATION

Résolution RA 011-03-2017

4.1 <u>RENOUVELLEMENT POUR UNE ANNÉE ADDITIONNELLE DU CONTRAT D'ENTRETIEN DES SOUPAPES D'ADMISSION ET D'ÉVACUATION D'AIR POUR L'ANNÉE 2017</u>

Il est proposé par monsieur Normand Clermont Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu de mandater, pour une année additionnelle -2017-l'entrepreneur Aquatech aux fins de procéder à la vérification et l'entretien, bi-annuel, des soupapes d'admission et d'évacuation d'air de la conduite d'évacuation des eaux usées vers le lac, selon les termes et conditions du cahier des charges en vigueur, pour une somme de 7 000 \$, plus les taxes applicables.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-526.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RA 012-03-2017

6.1 <u>LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 MARS 2017</u>

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Normand Clermont

Et unanimement résolu que la séance du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19 h 05.

YVES LEGAULT	STÉPHANE GIGUÈRE
Président	SECRÉTAIRE